

Conditions générales de la formation

Tarifs de la formation

L'IHEDATE est une association loi 1901 enregistrée à la DIRECCTE Ile-de-France sous le n° 1175397775.

Son but est d'offrir une formation de haut niveau à des professionnels impliqués dans des activités liées à l'aménagement et au développement du territoire.

L'IHEDATE réserve ses prestations à ses membres : les partenaires et les adhérents actifs.

Les partenaires de l'association sont ses financeurs : institutions publiques nationales, associations de collectivités territoriales, organisations professionnelles et entreprises.

Institutions publiques nationales

Commissariat général à l'égalité des territoires, Caisse des dépôts et consignations (CDC), Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Associations de collectivités locales

Association des communautés de France (AdCF), Association des régions de France (RF), France urbaine.

Collectivités locales

Ville de Paris.

Organisations professionnelles

Fédération nationale des travaux publics (FNTP), Union des syndicats interprofessionnels de la route (USIRF), Association des sociétés françaises d'autoroute (ASFA), Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM), Advancity, pôle de compétitivité Ville et Mobilité Durables.

Entreprises

Bouygues construction, Colas, Électricité de France (EDF), Enedis – L'électricité en réseau, Auchan RETAIL et Immochan, Groupe La Poste, Réseau de transport d'électricité (RTE), Société nationale des chemins de fer français (SNCF Réseau), Société mutuelle d'assurances du bâtiment et des travaux publics (SMABTP), Groupe Bouygues.

Les adhérents actifs

Les adhérents actifs sont les individus et/ou les personnes morales qui acquittent la cotisation annuelle correspondant à l'adhésion annuelle à l'Ihodate et aux frais de participation.

IHEDATE

9 rue de Berri – 75008 Paris

Association Loi 1901 – SIRET 479 002 461 00024 – Code APE 9499Z

Non assujettie à la TVA, en tant que prestataire de formation enregistré sous le N°11753937775

www.ihedate.org

Programme de formation : **IHEDATE** –

22 – 28 rue Joubert – 75009 Paris

Tél. : 01 55 04 05 00 – secretariat@ihedate.org

Le tarif de la formation (202 heures) en 2018 s'élève à 4500 € pour les partenaires, à 5500 € pour les adhérents actifs (« administrations, collectivités, associations et syndicats, indépendants ou petites entreprises (- de 50 salariés) » et 8 000 euros pour les « entreprises privées, publiques et EPIC ».

Ces tarifs comprennent pour l'ensemble des membres :

- La participation aux frais qui recouvre :
 - La participation aux sessions de formation (9 fois 2 jours) ;
 - La participation à la mission d'étude (5 jours) ;
 - La participation à l'atelier (2 jours) ;
 - L'accès au site internet ;
 - Les déjeuners lors des sessions et ateliers ;
 - Les déplacements -au départ de Paris et en groupe-, l'hébergement et les déjeuners lors de la mission d'étude et lorsque les sessions et ateliers se déroulent à l'étranger.
- Pour les adhérents actifs, une adhésion à l'IHEDATE pour la durée du cycle.

Ces tarifs ne comprennent pas :

- Les déplacements, l'hébergement et les repas du soir lors des sessions et des ateliers en France, qui sont à la charge de l'organisme employeur / contractant ;
- Les repas du soir lors de la mission d'étude et des ateliers et lors des sessions à l'étranger, qui sont à la charge de l'organisme employeur / contractant.

Inscription et règlement

La pré-inscription se fait par l'envoi par courrier électronique (ou postal) de la fiche de renseignements dûment remplie, après acceptation de la candidature de l'auditeur (trice) par le jury composé d'administrateurs de l'IHEDATE.

A réception de la fiche de renseignements, l'IHEDATE envoie à l'organisme employeur et/ou financeur une convention de formation et une facture. L'inscription est définitive à réception de la convention de formation signée par l'organisme compétent.

Le règlement de la formation se fait à réception de la facture ou à l'issue de la formation pour les organismes soumis au code des marchés publics (possibilité d'acompte).

En cas d'appel à un collecteur pour le financement, le contrat de prestation de service devra être adressé pour information à l'Ihedeate dès l'accord conclu.

Toute pré-inscription non suivie d'une convention signée avant la première session (janvier 2018) ne sera pas validée comme une inscription définitive.

A la fin du cycle de formation, l'IHEDATE adresse à chaque auditeur (trice) une attestation de présence et un certificat d'auditeur.

IHEDATE

9 rue de Berri – 75008 Paris

Association Loi 1901 – SIRET 479 002 461 00024 – Code APE 9499Z

Non assujettie à la TVA, en tant que prestataire de formation enregistré sous le N°11753937775

www.ihedate.org

Programme de formation : **IHEDATE –**

22 – 28 rue Joubert – 75009 Paris

Tél. : 01 55 04 05 00 – secretariat@ihedate.org

Rétractation, annulation, abandon de la formation, absences

A compter de la date de signature de la convention, l'auditeur dispose d'un délai de rétractation de dix jours. Cette rétractation devra être communiquée à l'IHEDATE par écrit (courrier ou courriel). L'IHEDATE restituera les sommes éventuellement perçues.

En cas d'abandon en cours de formation, la totalité du tarif de formation reste dû à l'IHEDATE. En cas d'absence de l'auditeur (trice) à une ou plusieurs séances, le tarif de l'ensemble du cycle reste exigible.

Dans la limite des places disponibles, les reports d'inscription d'un cycle au suivant peuvent être acceptés.

Confidentialité des données

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les auditeurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Aucune information concernant nos auditeurs n'est cédée à un tiers.

Il existe un fichier numérique des anciens auditeurs, sur lequel l'inscription est volontaire et se fait, le cas échéant, à l'issue du cycle de formation.

Durée de validité

Ces conditions générales de la formation sont valables jusqu'au 31 décembre 2018.

IHEDATE

9 rue de Berri – 75008 Paris

Association Loi 1901 – SIRET 479 002 461 00024 – Code APE 9499Z

Non assujettie à la TVA, en tant que prestataire de formation enregistré sous le N°11753937775

www.ihedate.org

Programme de formation : **IHEDATE** –

22 – 28 rue Joubert – 75009 Paris

Tél. : 01 55 04 05 00 – secretariat@ihedate.org